

BATIMENTS

Suite aux dégradations répétées, le règlement de la salle municipale a été renforcé.

Aujourd'hui :

- . un état des lieux est fait par un membre de la commission bâtiments lors de la remise et de la récupération des clés.
- . le chèque de caution est conservé si des dégradations sont observées.
- . une attestation responsabilité civile avec extension occupation temporaire des locaux est exigée pour chaque location. Vous pouvez obtenir ce document auprès de votre compagnie d'assurance.



CIVISME

Une nouvelle fois, la municipalité déplore des actes de vandalisme sur notre commune. Cette fois, ils concernent le toit du four à chaux et le grillage de l'école. Ces deux ouvrages venaient d'être refaits à neuf.

Nous rappelons, puisque c'est nécessaire, que le cimetière est un lieu qui doit être respecté ; il est désolant de voir des enfants qui jouent au ballon et qui grimpent sur les cases du colombarium.



VOIRIE

L'opération annuelle de nettoyage des fossés, organisée par la municipalité, s'est déroulée samedi 25 mars de 8h30 à 12h. Merci à tous les bénévoles qui étaient plus nombreux que l'année dernière et aux associations qui ont participé.



ASSOC.

La prochaine Romanaise aura lieu les 1er et 2 juillet à St-Romain-de-Lerps, commune située dans l'Ardèche.

Comme chaque année, cette manifestation donne lieu à un défilé dans lequel chaque commune est identifiée par la couleur du tee-shirt arboré par ses habitants.

Si vous souhaitez participer, le document de réservation, ci-joint, est à compléter et à déposer en mairie, accompagné de votre règlement impérativement avant le 10 mai 2017.

Achat de tee-shirt auprès de Martine BESSEY - 06 10 37 04 04.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le secrétariat de Mairie.



FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique vont débuter ; des repérages ont déjà été faits.

La fibre sera installée :

- . soit en souterrain, soit en aérien.
- . soit sur des poteaux existants, soit sur des poteaux neufs.

L'installation sera réalisée en 2 phases :

- . 1 : pose de boîtes de raccordement.
- . 2 : raccordement des particuliers qui en font la demande. Ces travaux seront mis en oeuvre après la période de déploiement.



IMPOTS

Afin de renforcer la qualité de service aux usagers, la Direction départementale des Finances publiques de la Loire a mis en place, depuis le 1er mars 2017, un nouveau service d'accueil sur rendez-vous pour les questions complexes.

Ce nouveau service, pour le secteur roannais, est proposé aux usagers du service des impôts particuliers (SIP) de Roanne et du centre des impôts fonciers (CDIF), sis, 3 Place du Champ de Foire à ROANNE.

Ainsi, cette modalité permettra d'améliorer la qualité de l'accueil en proposant aux usagers une réception sans attente pour le traitement de questions complexes nécessitant la préparation du dossier. L'utilisateur, qui aura pris rendez-vous, sera reçu à l'heure prévue avec les pièces utiles au traitement de son dossier.

Pour bénéficier de cette démarche, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous :

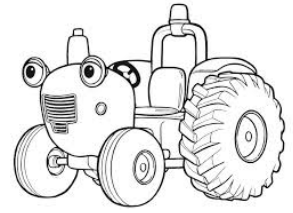
- . **de préférence, sur le site impots.gouv.fr (rubrique contact) ou**
- . **par téléphone ou au guichet du centre des finances publiques roannais.**

Pour les démarches les plus courantes, les usagers peuvent accéder à des micro-ordinateurs en libre service pour consulter le site impots.gouv.fr en bénéficiant, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement par un agent des impôts.



CUMA

La CUMA recherche une personne pour assurer la trésorerie en remplacement de la personne qui part prochainement en retraite, cette fonction fait l'objet d'une indemnisation.



Pour plus de renseignements, contacter Michel CHANAVAT au 06 81 84 15 83.



TELEPHONIE

L'UNION DES COMMUNES RURALE DE LA LOIRE a informé la municipalité de l'urgence à saisir l'opportunité de signaler la qualité de couverture en téléphonie mobile de notre commune. En effet, sous la pression des élus et en particulier de l'Association des Maires ruraux de France, l'état a ouvert une plateforme - France Mobile - permettant de déclarer la situation des communes au regard de la qualité de la couverture mobile (soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou par certains opérateurs uniquement).



Prendre contact avec la Mairie pour signaler les éventuels dysfonctionnements.



MUTUELLE

La commune travaille toujours sur son projet de mutuelle de village. Nous rappelons que le but recherché est de faire bénéficier aux habitants de tarifs préférentiels pour leur couverture santé complémentaire.

Si vous êtes intéressés pour obtenir des informations et ce, sans engagement, retournez le questionnaire ci-joint en Mairie avant le 15 mai 2017.

Au vu du nombre de réponses reçues, une rencontre communale pourra être organisée avec l'organisme retenu.



DIVERS

Les lettres ANONYMES reçues à la Mairie ne seront pas exploitées. Le zéro pesticide dont il est fait état dans la dernière ne s'adresse qu'à la commune et non aux particuliers et aux agriculteurs qui ne seront concernés que plus tard. Nous rappelons que la non-utilisation de pesticide rentre dans une démarche positive par rapport à la protection de notre environnement mais crée des contraintes importantes. Pour exemple, le désherbage du cimetière pour lequel nous faisons régulièrement appel au volontariat.



ASSOC.

La section pétanque de Saint-Romain-la-Motte compte à ce jour 73 licenciés et 10 cartes de membres. Cette année, nous observons une importante progression des effectifs et surtout de nouveaux joueurs.

Nous avons une équipe vétérans qui est engagée en championnat par équipe et qui est montée en 2ème division. Leur 1er match débutera le 13 avril à Saint-Romain-la-Motte.

Le 1er concours à la mêlée aura lieu le vendredi 28 avril et sera ouvert à tous, habitants de St-Romain-la-Motte et autres. La réservation des repas doit être réalisée 8 jours à l'avance auprès de la secrétaire de l'association au 06-10-46-80-99.

Les prochains concours à la mêlée auront lieu les 26 mai et 30 juin et un concours vétérans officiel sera également organisé le 24 mai.



~ CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ~

AVRIL

- 15 et 16 : ASSR Basket : tournoi jeunes
- 28 : Pétanque St-Romain : concours à la mêlée
- 29 : US Filerin : concours de pétanque

MAI

- 12 : St-Romain-de-France : concours de pétanque
- 19 : Sou des écoles : concours de pétanque
- 20 : Amicale Boule Lyonnaise : concours de boules entre sociétaires / bal du Club des jeunes
- 24 : Pétanque St-Romain : concours officiel
- 26 : Pétanque St-Romain : concours à la mêlée en semi-nocturne

JUIN

- 3 : ASSR Basket : barbecue géant
- 4 : Pétanque St-Romain : championnat Loire
- 9 : Classes en 7 : concours de pétanque
- 16 : PG-CATM : Méchoui
- 17 : Journée Petit Patrimoine au Clocher / Amicale Boule Lyonnaise : challenge Paul Mathieu
- 18 : Pétanque St-Romain : championnat Loire
- 24 et 25 : Club des jeunes : intervillages

JUILLET

- 7 : Anciens du basket : concours de pétanque
- 8 : Amicale Boule Lyonnaise : concours
- 9 : Comité développement agricole Roanne Nord : marche
- 22 : CLSH : concours de pétanque
- 22 et 23 : Comité des fêtes : fête patronale